

Le directeur général

Paris, le 27 mai 2026

Objet : Fixation du montant des lignes de refinancement du second semestre 2026

AVIS AUX ETABLISSEMENTS DE CREDIT N° 2026/01

Conformément aux décisions de son Conseil de surveillance, l'IEOM décide de fixer les montants des lignes de refinancement qui s'ouvriront au second semestre 2026 comme suit :

Référence	Montant renouvelé (Md FCFP)	Date d'ouverture	En renouvellement de :	Date d'échéance
LR18004	25	06/07/2026	LR24002	05/01/2028
LR6022	15	09/07/2026	LR6019	13/01/2027
LR6023	15	14/09/2026	LR6020	17/03/2027
LR6024	15	02/11/2026	LR6021	05/05/2027
LR24006	25	23/11/2026	LR24003	22/11/2028



Alexandre Gautier